

Montreuil, le 18 juin 2021

Note aux opérateurs

Objet : **Dédouanement** - Instruction sur le dédouanement des envois de faible valeur

P.J : - Instruction sur le dédouanement des envois de faible valeur
- Annexe 1 : Bases juridiques

L'instruction en objet vise à expliciter la nouvelle réglementation douanière sur les envois de faible valeur et son articulation avec le paquet TVA e-commerce, entrant en application au 1^{er} juillet 2021. La présente instruction ne décrit pas, en revanche, les modalités d'accès et de fonctionnement du service en ligne Delta H7, qui font l'objet d'une instruction séparée.

Vous trouverez ci-joint l'instruction accompagnée d'une annexe recensant l'ensemble des bases juridiques auxquelles il est fait référence.

Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention de votre pôle d'action économique.

Je profite également de cette note pour vous signaler l'ouverture d'un nouvel espace dédié au e-commerce pour les professionnels sur le portail douane.gouv.fr .

Le sous-directeur du commerce international

signé

Guillaume VANDERHEYDEN

Sous-direction du commerce international
Bureau politique du dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule dédouanement, Delta
Courriel : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr

Réf. : 2100091